

Le Plan Directeur de l'Eau

Un processus dynamique de
planification et de mise en oeuvre des
actions relatives à la GIEBV



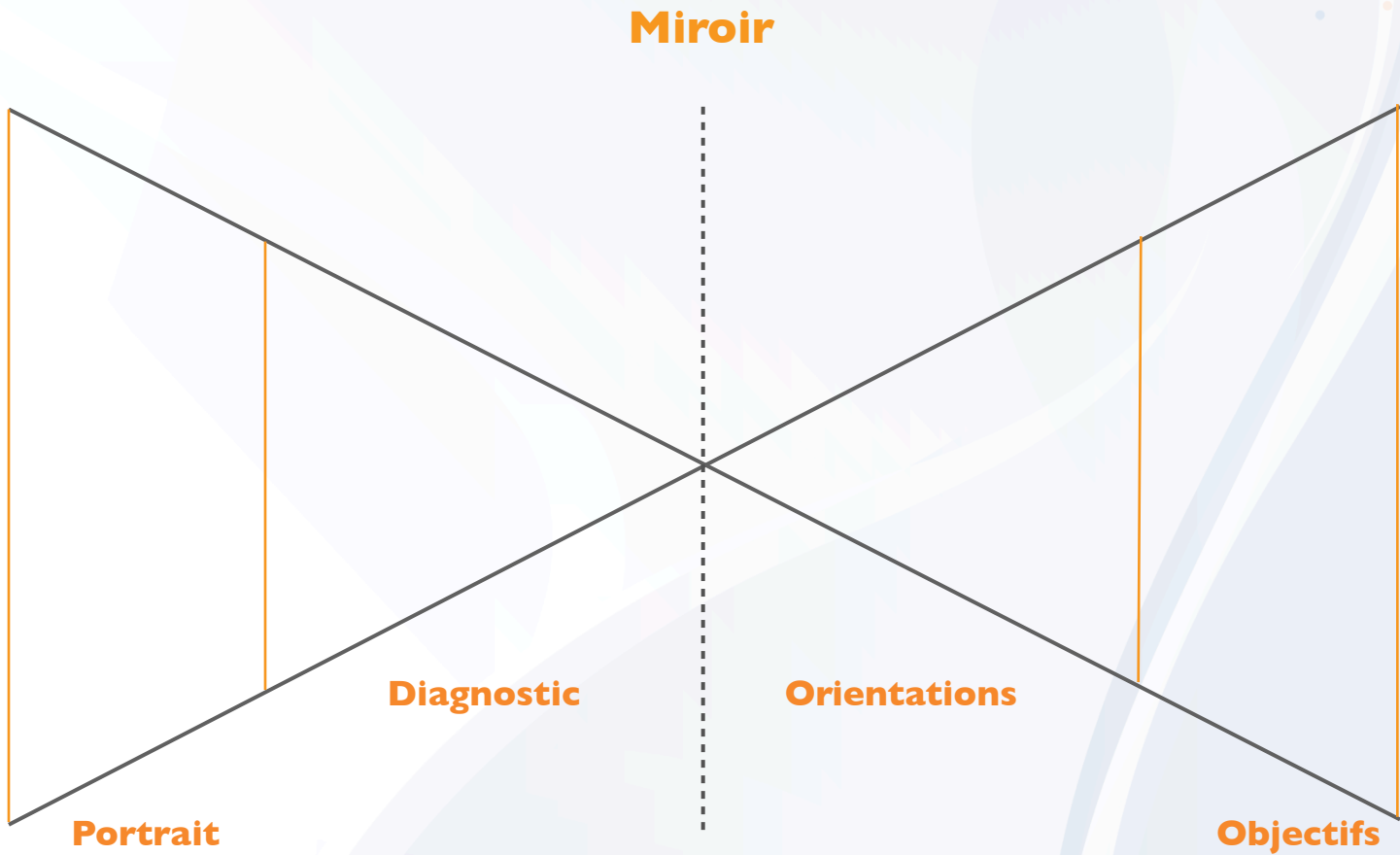
Plan de la présentation

- L'entonnoir miroir
- La vision et les enjeux
- Le portrait
- Le diagnostic
- Les orientations
- Les objectifs
- Le plan d'action
- La mise en oeuvre et la mise à jour



Imaginons un double entonnoir...

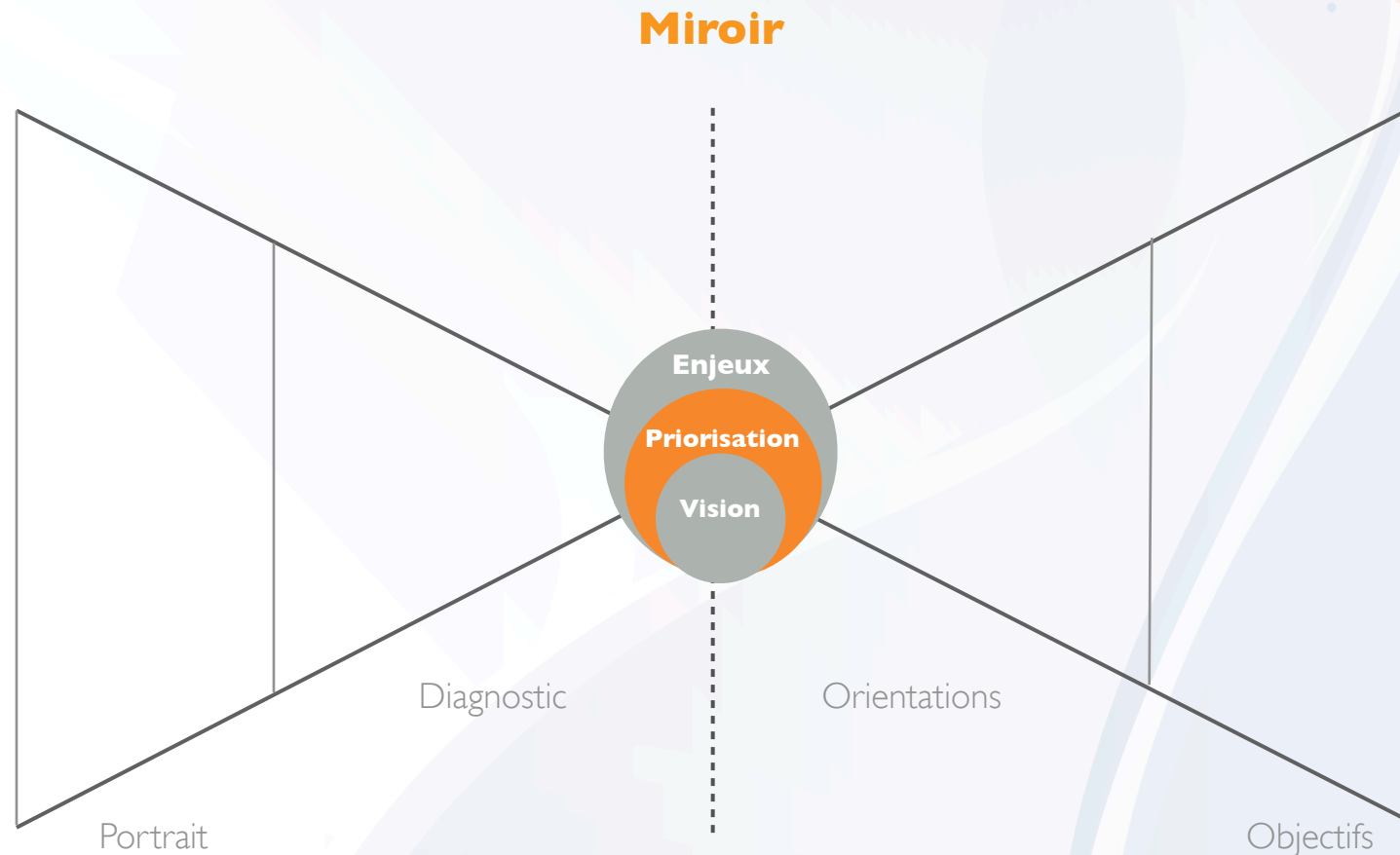
L'entonnoir miroir



L'entonnoir miroir nous permet de visualiser la succession des étapes de réalisation du PDE

**Ajoutons la VISION et les
ENJEUX.**

La vision et les enjeux



Les enjeux sont la raison d'être du PDE.
C'est suite à une étape de priorisation des éléments issus du diagnostic
et en lien avec les enjeux de l'eau, que se formulera la vision.

Les six Enjeux de l'eau

- La qualité
- La quantité
- L'accessibilité
- La sécurité
- Les écosystèmes
- La culturalité

Les 6 **enjeux de l'eau** sont les grands enjeux englobant l'ensemble des préoccupations des acteurs de l'eau ou de la population.

Les **préoccupations** des acteurs de l'eau et des citoyens permettront aussi d'établir la **vision** par le biais de la **priorisation**.

La Vision

La vision est une image idéale du futur , mais une image qu'on devrait chercher à concrétiser.

La Politique nationale de l'eau veut que «le plan directeur de l'eau devienne **l'expression de la vision et des priorités des acteurs de l'eau** quant au devenir de leur bassin versant.» (ministère de l'environnement, 2002 : 21)

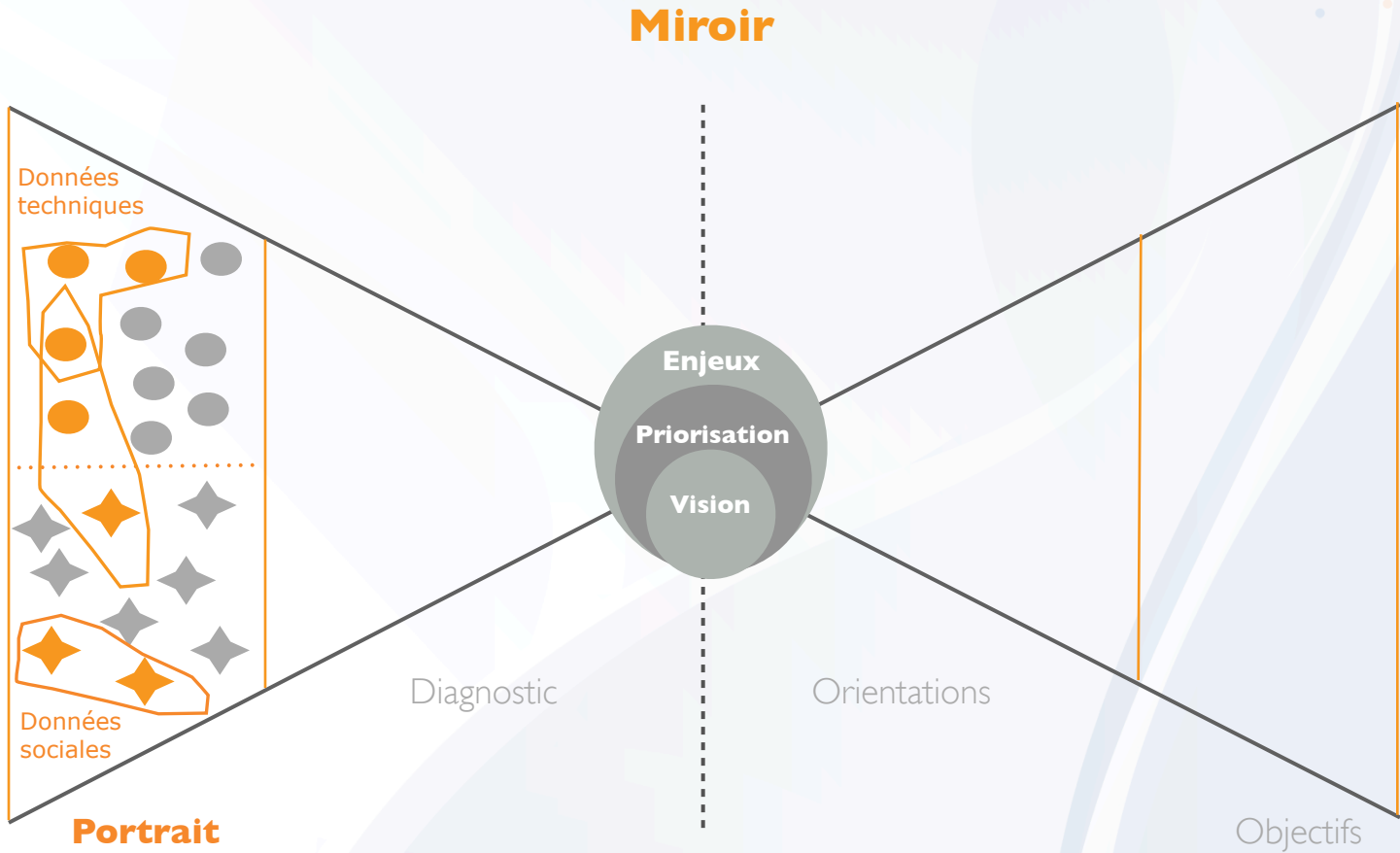


Le PORTRAIT.

Le portrait



Le portrait est composé de données techniques et de données sociales...



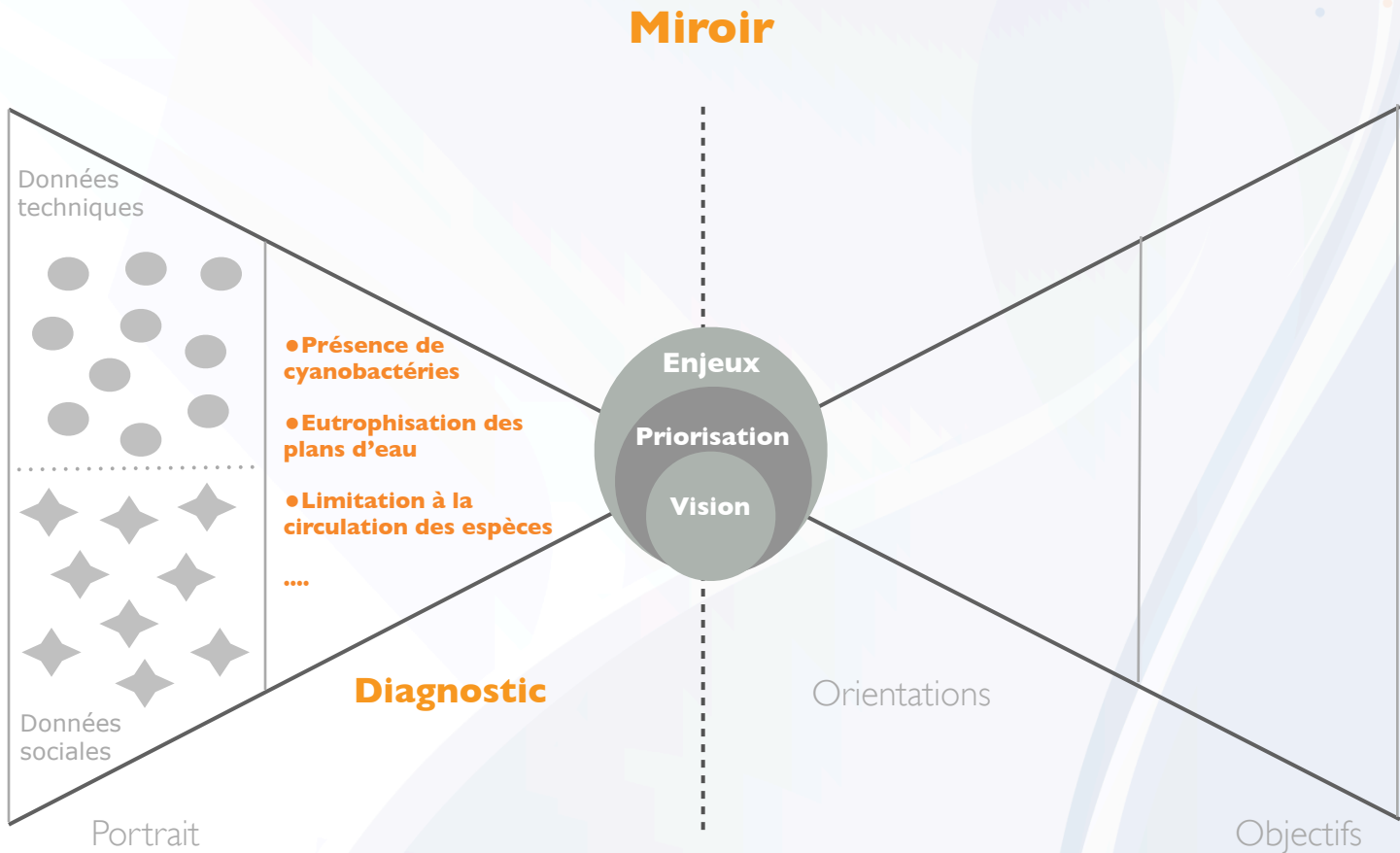
...regroupées dans une organisation thématique.

Le Portrait

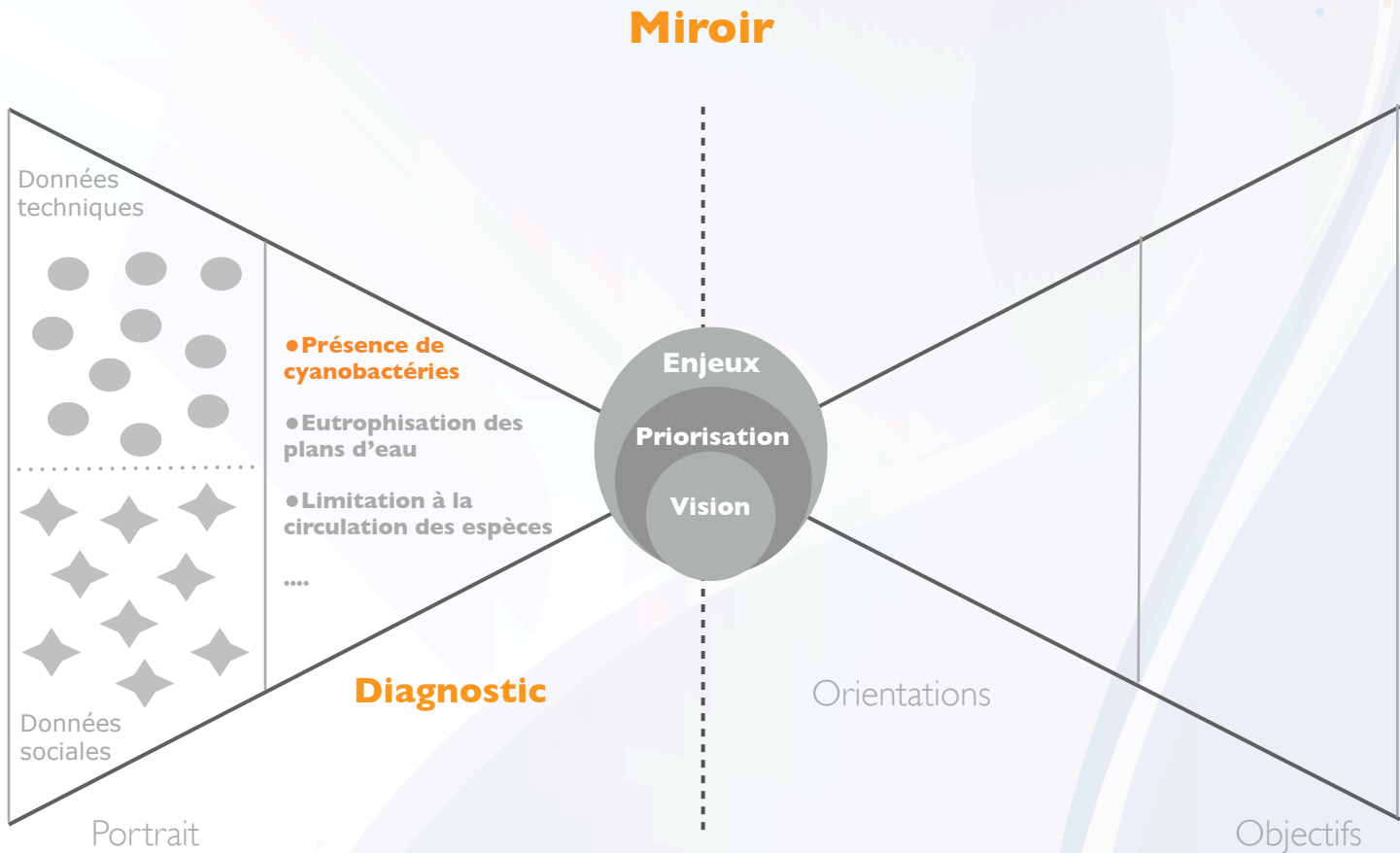
- Se base sur une table des matières standardisée (voir le guide PDE sur le site internet du ROBVQ);
- Est simple, concis, exhaustif;
- Ne démontre ou n'interprète rien, il ne fait que rapporter des faits;
- Fait une place importante aux cartes et aux schémas concis.



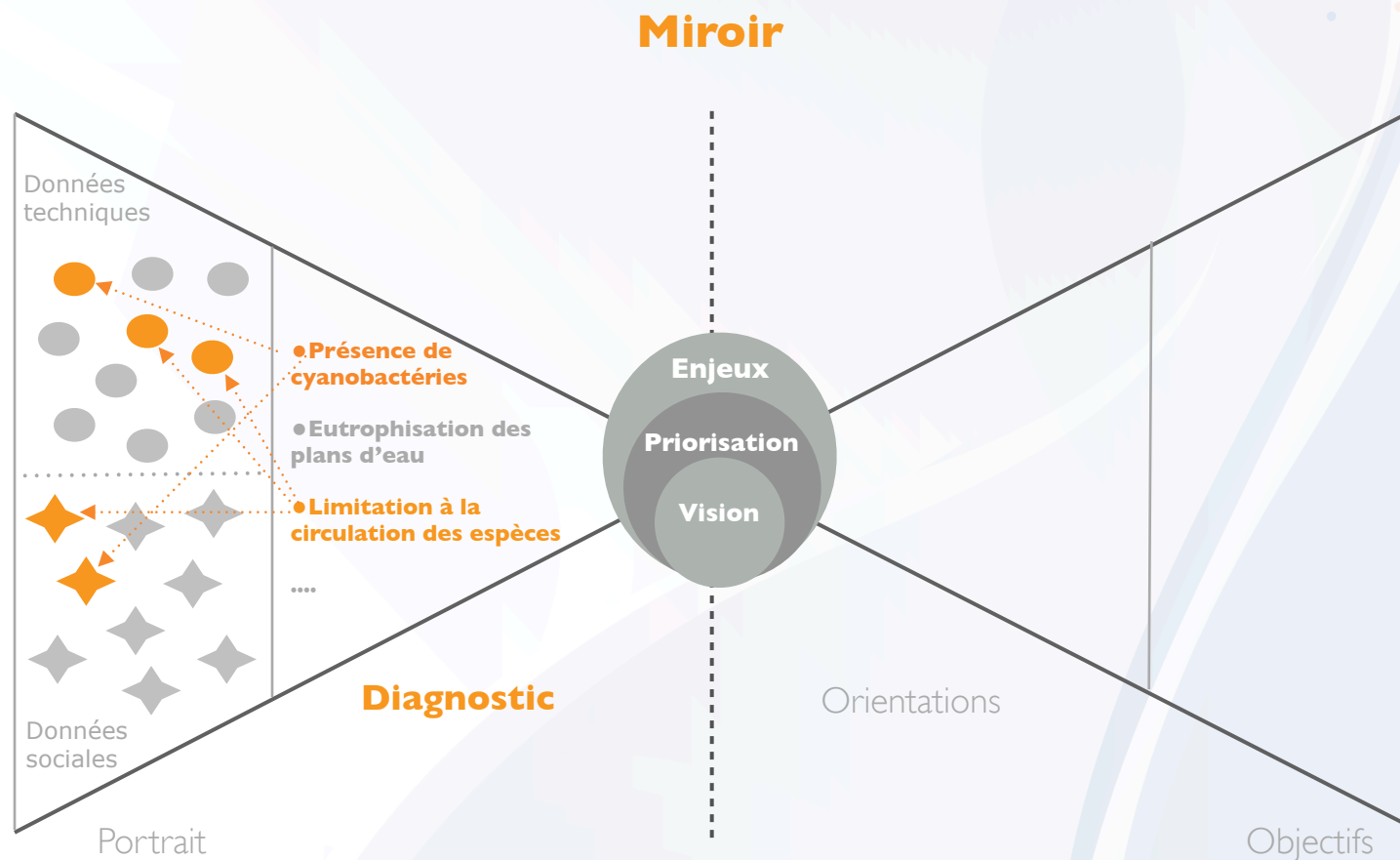
Le DIAGNOSTIC.



Faire le diagnostic, c'est lister **toutes les problématiques** liées à l'eau. C'est ensuite se demander si notre territoire, ou une partie de celui-ci comporte telle ou telle problématique, une par une.

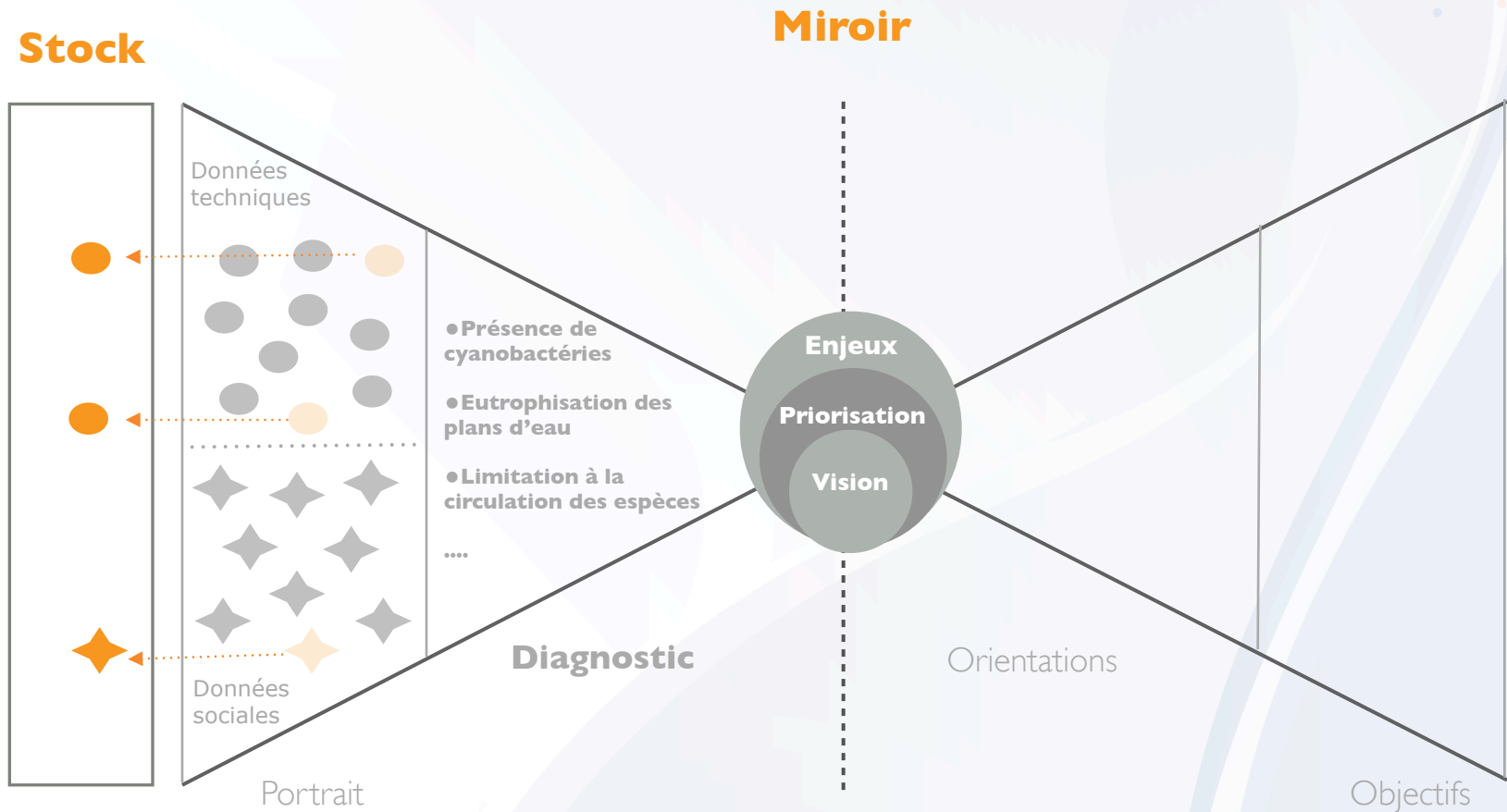


Pour chacune des problématiques trois réponses seulement sont possibles: **Oui, Non et Je ne sais pas**



A l'aide des données du portrait, il faut maintenant **justifier** notre réponse. Oui, **parce que...**, Non, **parce que...** ou encore je ne sais pas, **parce que** je n'ai pas de données (par ex.)

Le diagnostic

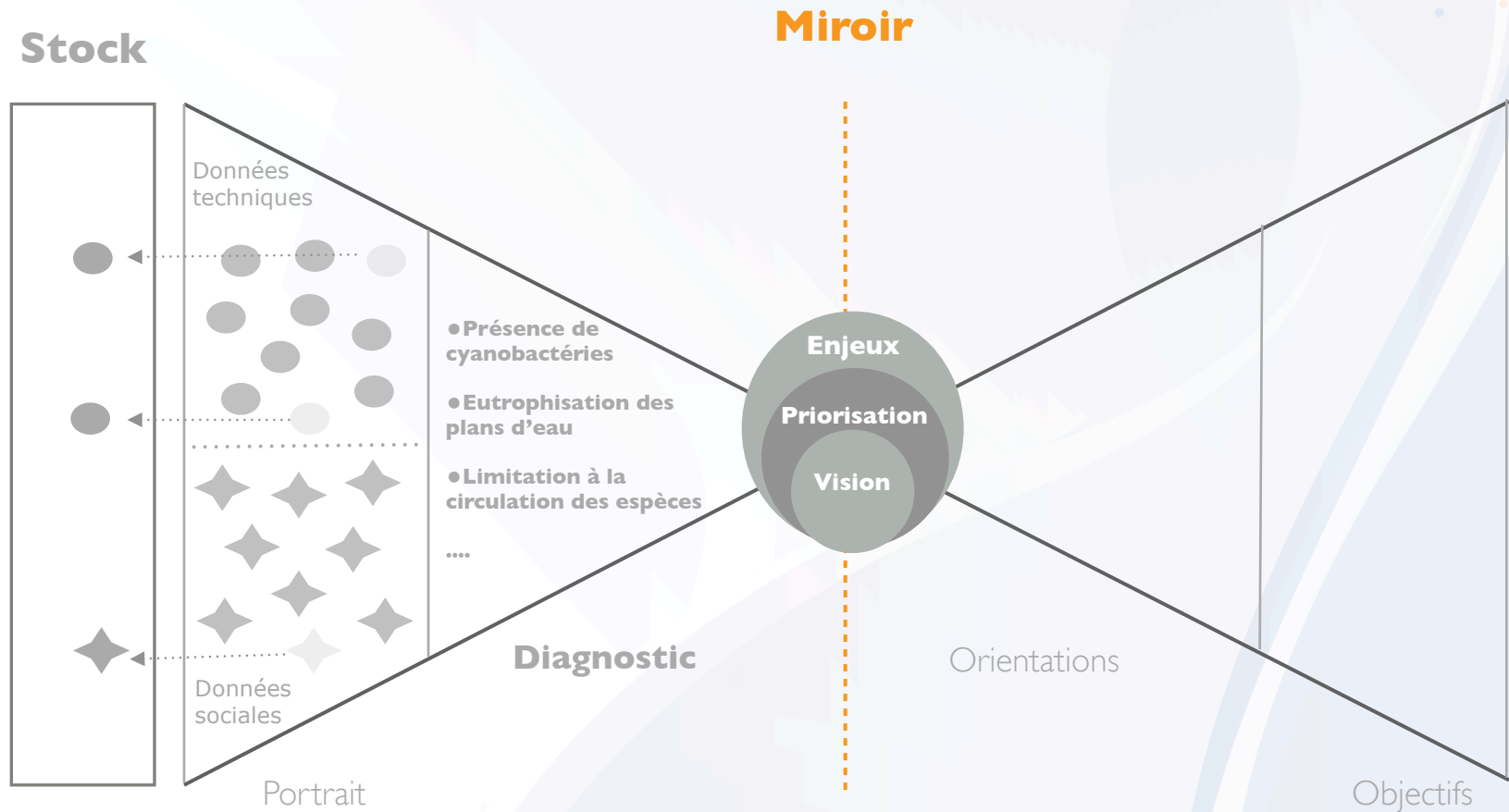


Certaines données **ne vous ont pas servi** dans le diagnostic ?
Ôtez-les du portrait et mettez-les de côté, **en stock** ... vous
aurez un portrait et un diagnostic très **cohérents**.

Le Diagnostic

- Devrait s'inspirer de la marche à suivre pour le diagnostic (voir le guide PDE sur le site internet);
- Confronte et interprète les données pour valider l'absence ou la présence des problématiques;
- Doit évoquer les limites de l'interprétation (fiabilité et âge des données , supposition ou affirmation ?);
- Peut ajouter une échelle géographique (ex: Travailler par zone ou sous-bassin);
- Doit être inébranlable scientifiquement et techniquement. C'est la fondation sur laquelle repose toute votre démarche. Il est souvent nécessaire de mettre à profit son comité technique à cette étape pour valider les raisonnements et argumentaires.

Le diagnostic

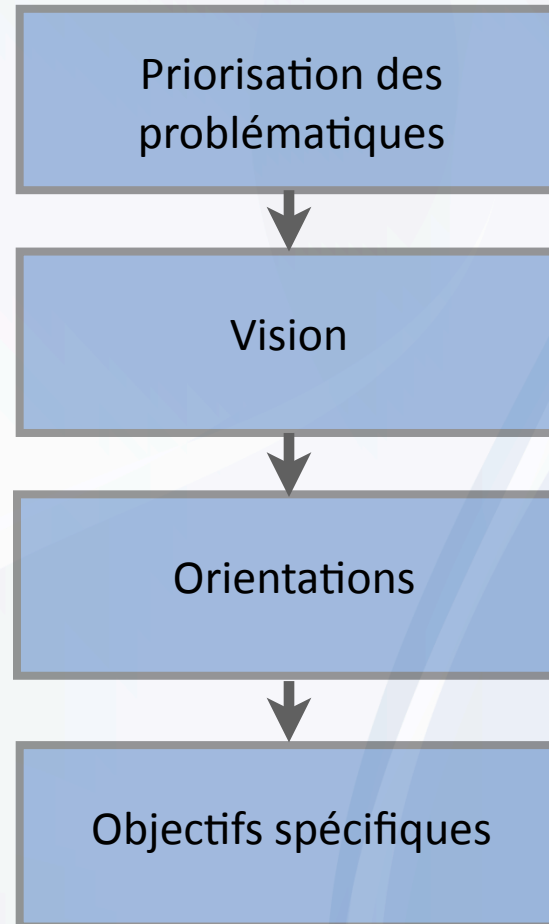


Maintenant, laissons le **miroir** travailler pour nous ...
Les orientations et les objectifs se déduisent du reste
presque sans efforts.

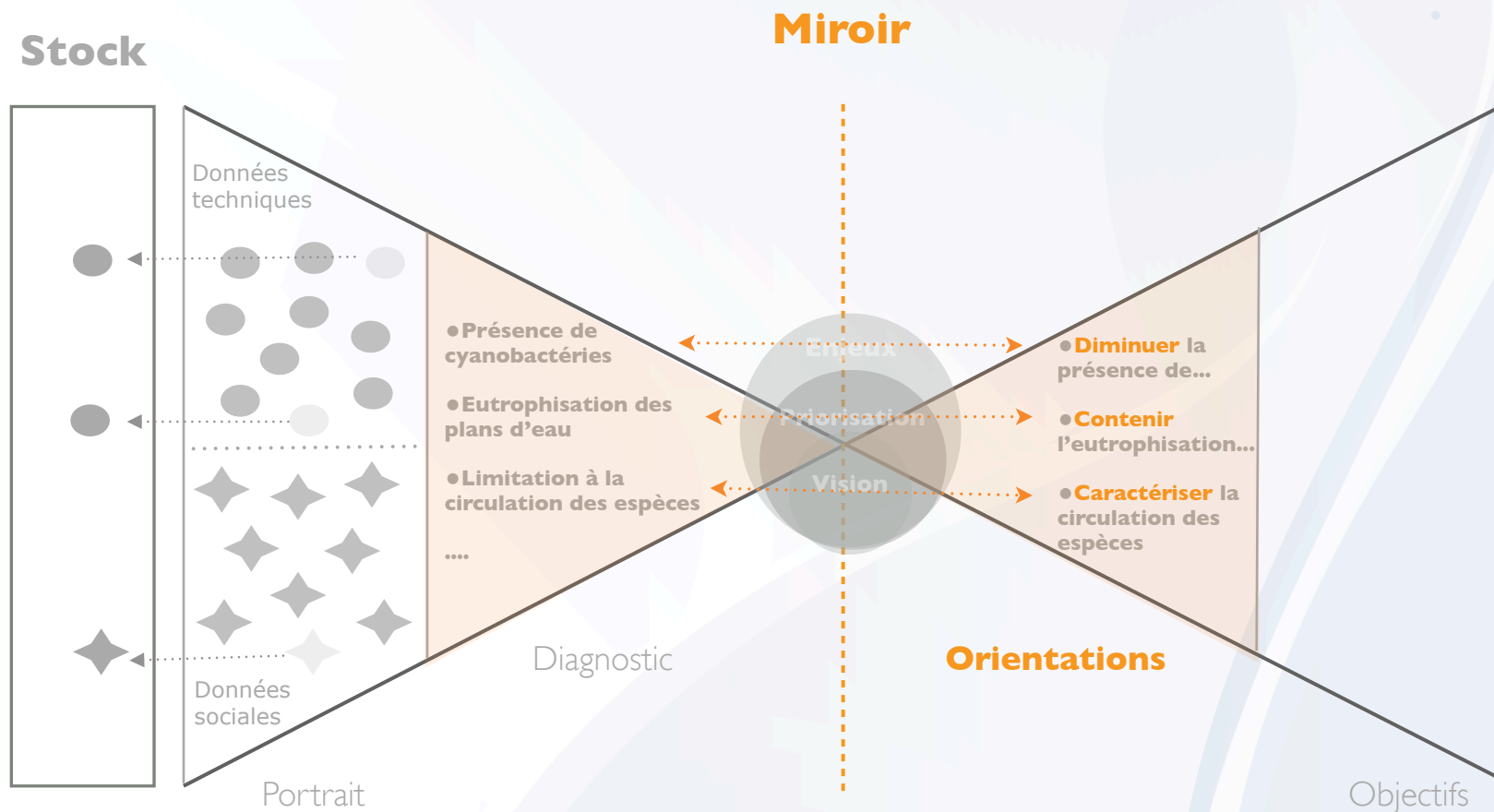


Les ORIENTATIONS.

Les orientations sont simples à déterminer.
En effet, en réalisant une étape de priorisation des problématiques après le diagnostic, il devient plus facile de dégager une vision et les orientations correspondantes pour chacune des problématiques priorisées.



Les orientations



C'est parce que l'on a des problématiques qu'il y a des enjeux et c'est parce qu'il y a des enjeux qu'il y a des orientations. Le miroir illustre ici le lien logique entre ces 3 parties.

Les Orientations

- Il y a une orientation pour **chacune** des problématiques de votre diagnostic.
- Le libellé de l'orientation pourrait être exactement celui du diagnostic **+ un verbe**

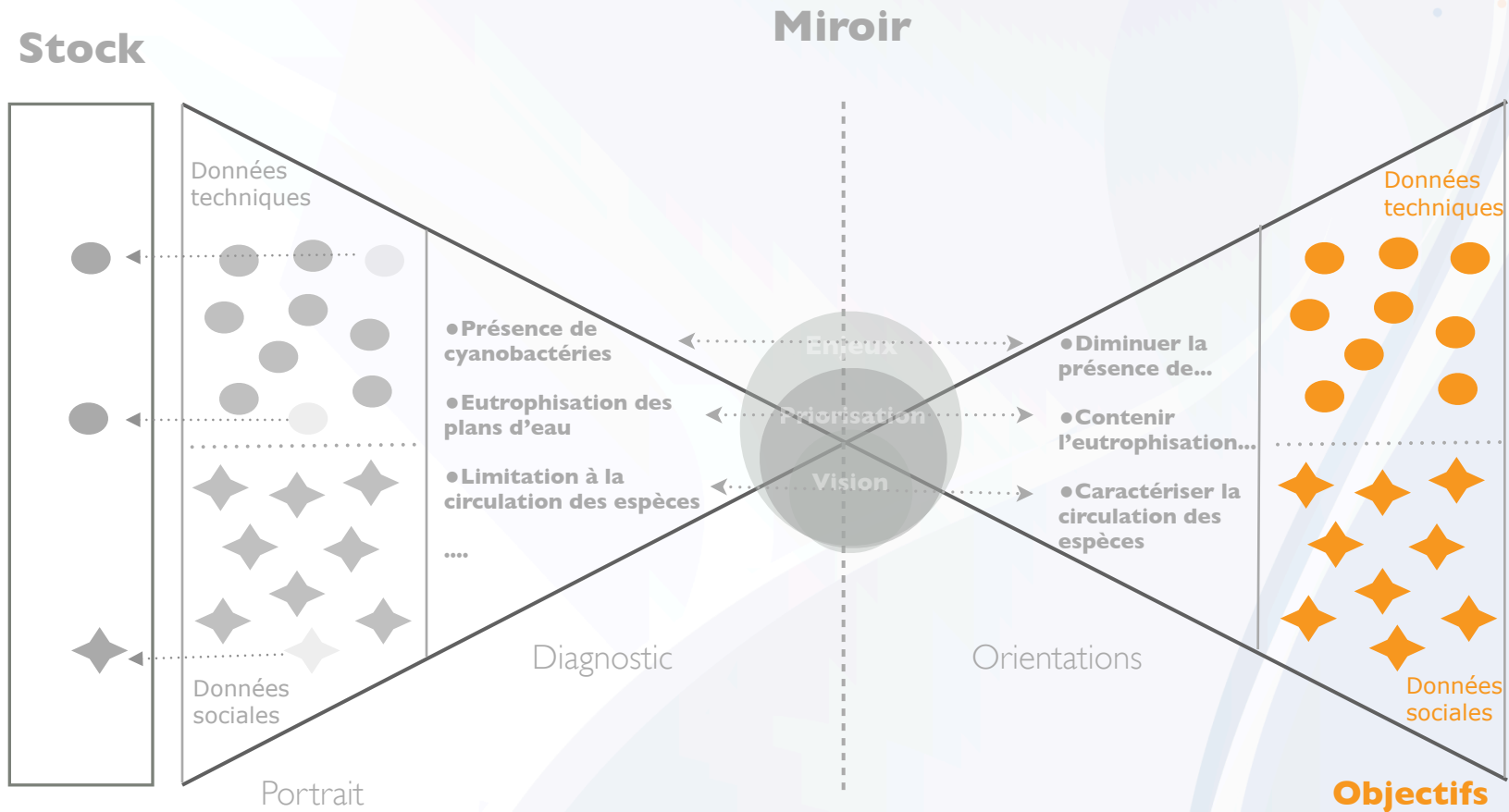
Exemples

- Présence de cyanobactéries → **Diminuer** la présence de cyanobactéries
- Eutrophisation des plans d'eau → **Contenir** l'eutrophisation des plans d'eau
- Limitation de la circulation des espèces → **Caractériser** la circulation des espèces



Les OBJECTIFS.

Les objectifs



L'objectif, c'est ce qu'on veut atteindre, c'est le portrait idéal du territoire, la **vision**. Si la donnée avait eu une autre valeur, la problématique n'aurait pas existé et vous n'auriez pas à la régler.
Quelle est donc cette valeur que nous recherchons ?

Les Objectifs

- Si votre argumentation cite 4 données ou perceptions comme causes d'une problématique, vous aurez 4 objectifs à atteindre.
- Les objectifs peuvent être des objectifs de **valeur** (pour les données physiques (ex : 1.3mg/l de Phosphore)) ou **d'attitude** (pour les données sociales) (ex : l'eau est une priorité)).
- La réussite d'une orientation implique souvent l'atteinte de plusieurs objectifs.
- Un objectif peut être commun à plusieurs orientations.

Les objectifs

correspondent aux valeurs ou aux attitudes qu'il faut atteindre afin que la problématique n'existe plus.

L'échéance de l'objectif est le moment auquel nous contrôlerons notre avancement, et non pas celui que nous visons pour qu'il soit atteint.

Les Objectifs

Dès l'élaboration des objectifs, il faut considérer le suivi et évaluation afin de se doter d'indicateurs qui permettront un suivi adéquat des résultats.

Une bonne façon d'établir un indicateur est de le faire en suivant la méthode SMART.

Si on ne parvient pas à identifier un indicateur approprié suivant cette méthode, il faudra peut-être revoir notre objectif.

La méthode SMART

Appliquée aux indicateurs de suivi

- **Spécifique** :

L'indicateur est-il clair et précis? Est-il concret?

- **Mesurable** :

Pourrez-vous recueillir les renseignements nécessaires à propos de cet indicateur? Existe-t-il une source pour l'information dont vous avez besoin? Avez-vous les ressources nécessaires pour recueillir les renseignements ou cette tâche exige-t-elle trop de temps et de compétences

- **Applicable** :

Seriez-vous capable de prendre des mesures, si nécessaire, en réponse aux renseignements fournis par l'indicateur? L'indicateur vous donnera-t-il suffisamment d'information pour prendre une décision éclairée?

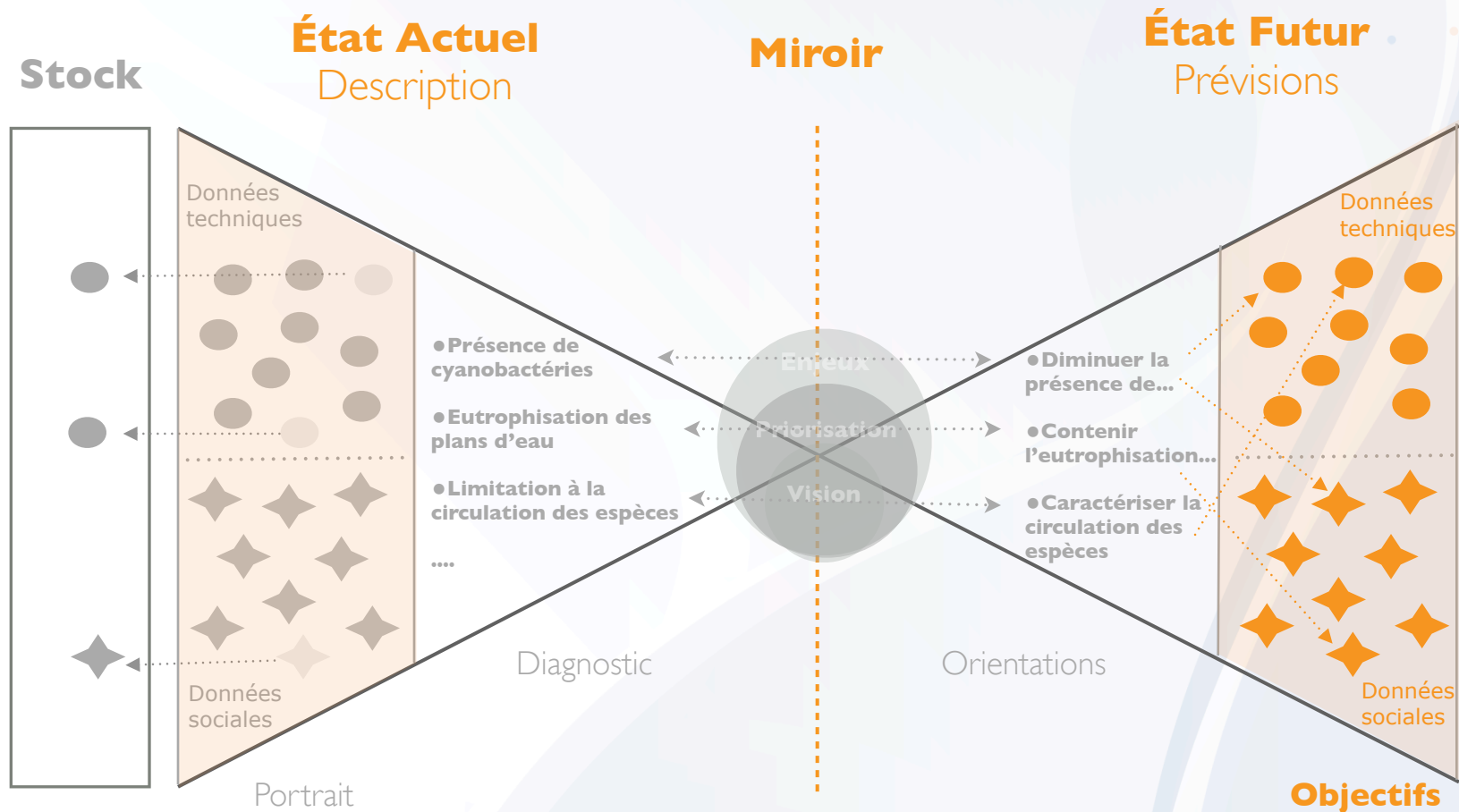
- **Révéléateur** :

L'indicateur vous donnera-t-il de l'information nécessaire à la prise de décisions relatives au projet ou au programme ou cette information servira-t-elle seulement à satisfaire votre curiosité?

- **Temporellement opportun** :

L'indicateur vous donnera-t-il l'information dont vous avez besoin au bon moment? Les méthodes utilisées pour recueillir les données relatives à votre indicateur (p. ex., le revenu familial médian) le font-elles assez fréquemment pour vous permettre de prendre des décisions en temps opportun?

Les objectifs



De la même manière que l'on avait relié les faits du portrait avec le diagnostic, nous pouvons maintenant relier les objectifs avec les orientations. Nous avons maintenant en miroir un portrait **actuel** et un portrait **visé** : Les **objectifs** !

- Nous comprenons à présent notre territoire.
- Nous savons quelles problématiques il subit.
- Nous avons fixé ce que nous voulions régler.
- Nous nous sommes donné des **objectifs**.

Maintenant, comment les atteindre ?

Grâce au ... **Plan D'action**



Le PLAN D'ACTION.

5 types d'actions

Pour atteindre nos objectifs

- **Acquisition de connaissances** : permet de documenter une problématique en ayant de nouvelles données ou perceptions.
- **Sensibilisation, information, éducation et formation** : permet la plupart du temps d'atteindre des objectifs d'attitude (changements de comportement), ou la conscientisation.
- **Règlementation** : permet d'encadrer une pratique et de sanctionner au besoin un mauvais comportement.
- **Travaux d'aménagement et infrastructures** : permet de corriger les causes de problèmes réels ou potentiels.
- **Incitatifs fiscaux** : permet d'aider la sensibilisation , si celle-ci ne suffit pas.

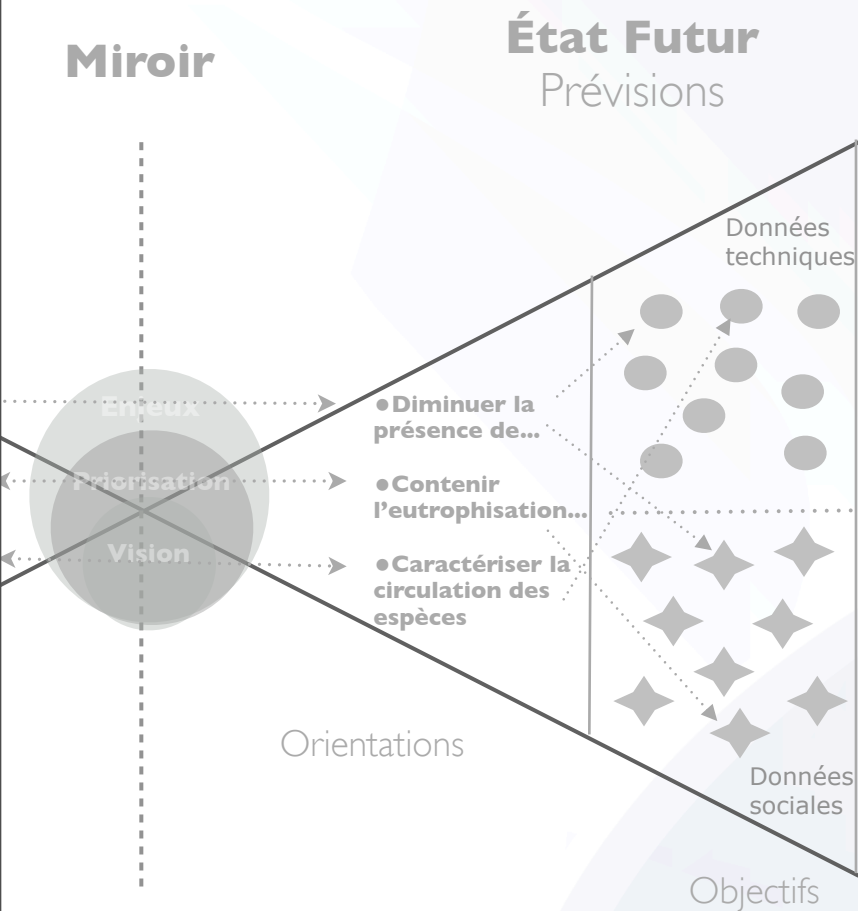
Le plan d'action

Le plan d'action est le plan d'action de l'ensemble de la communauté de l'OBV.

Il est **mis en oeuvre par tous**, chacun dans leur domaine de **compétence** et dans leur **mandat**.

Parfois les membres de l'OBV désignent ce dernier en tant qu'organisme pour être **maître d'oeuvre ou maître d'ouvrage** (ex : la sensibilisation ou l'acquisition de connaissances sont des mandats qui peuvent être donnés à l'OBV)

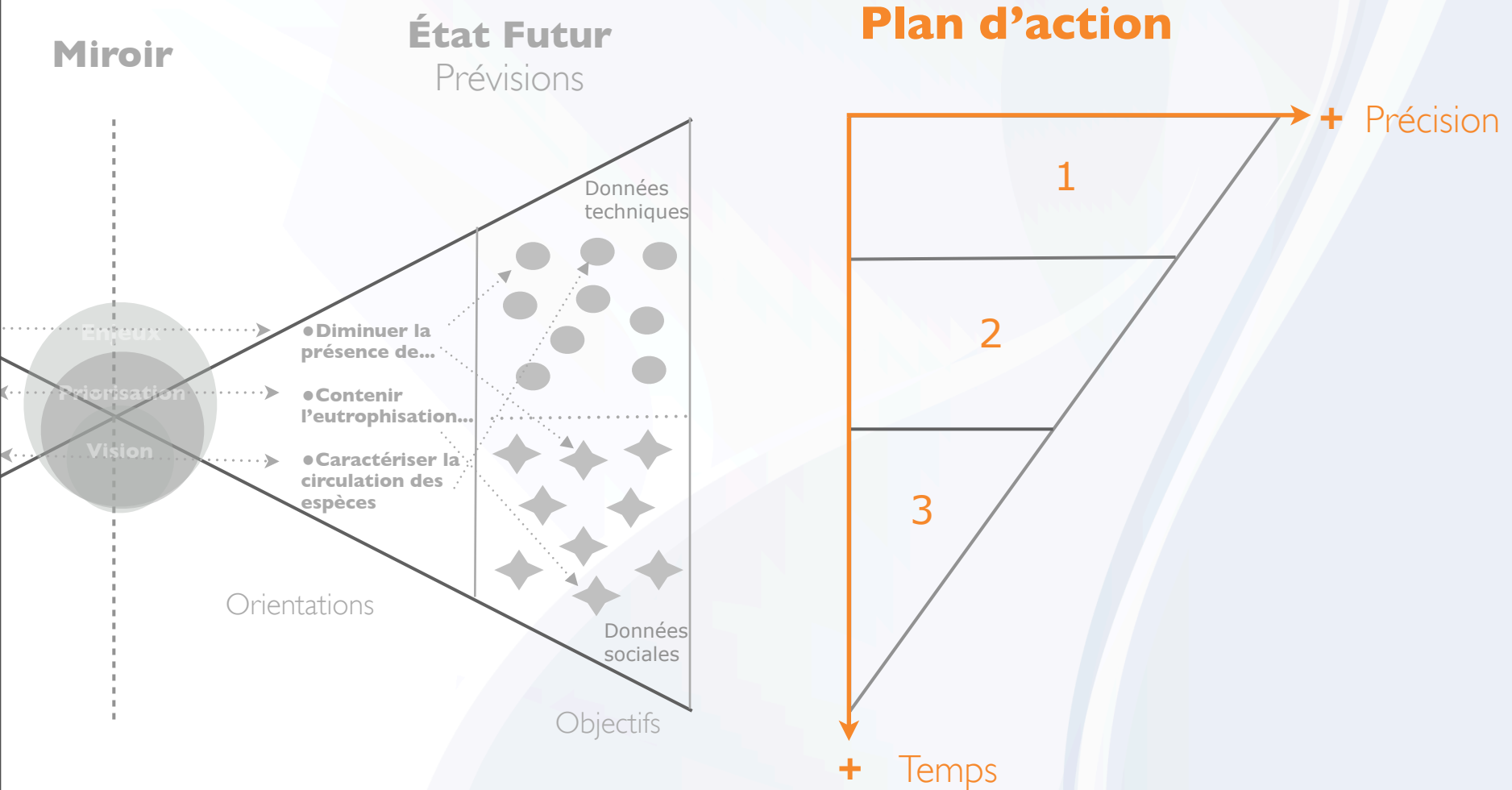
Le plan d'action



→ Plan d'action →

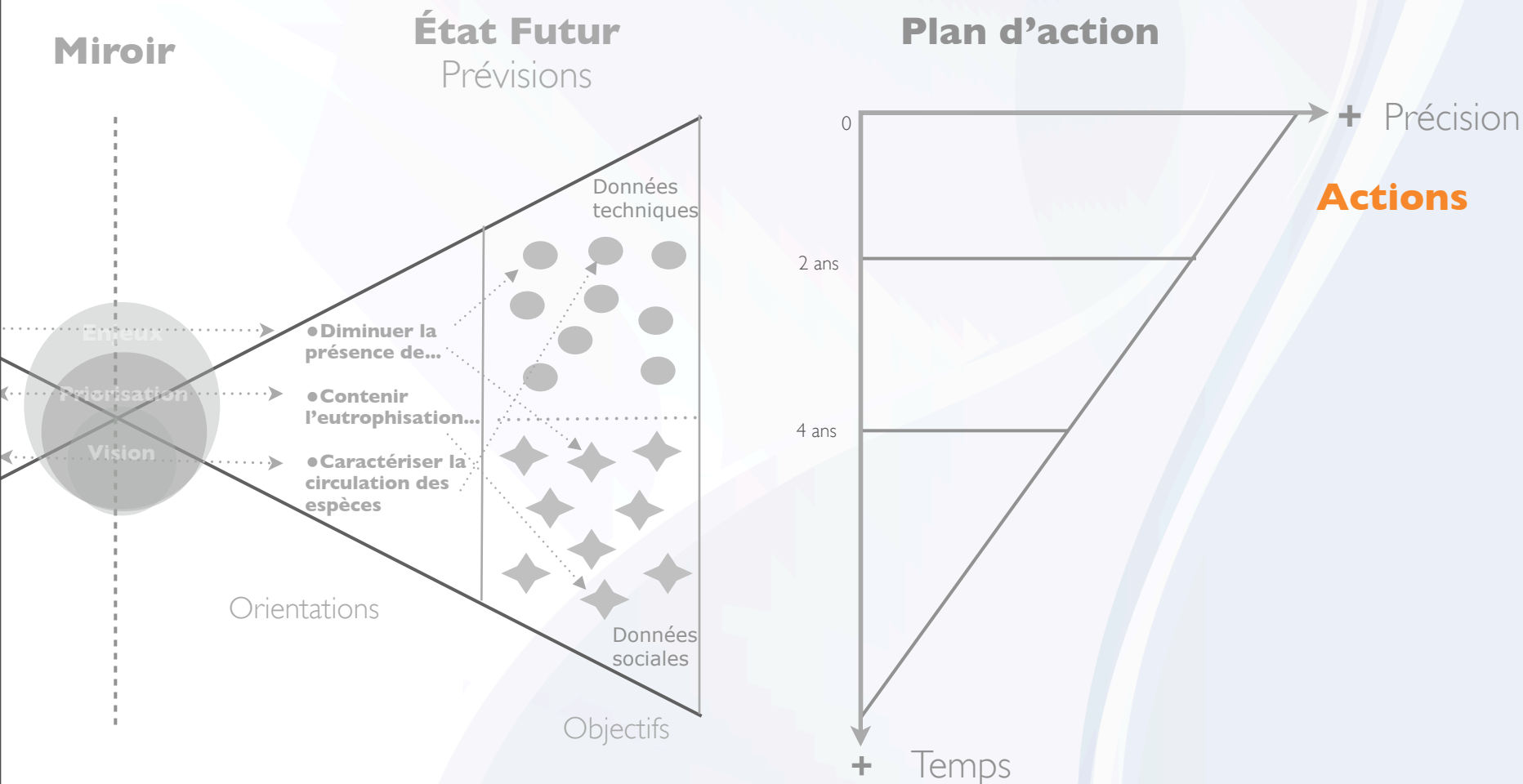
- Le plan d'action doit s'adapter à la réalité des OBV et au contexte légal dans lequel ils évoluent.
- Ces derniers mettent en oeuvre une **gestion adaptative** plutôt que stratégique.
- Ils profitent des **opportunités** pour atteindre leurs **objectifs**.
- Leur plan d'action variera donc en terme de **précision** dans le **temps**.

Le plan d'action



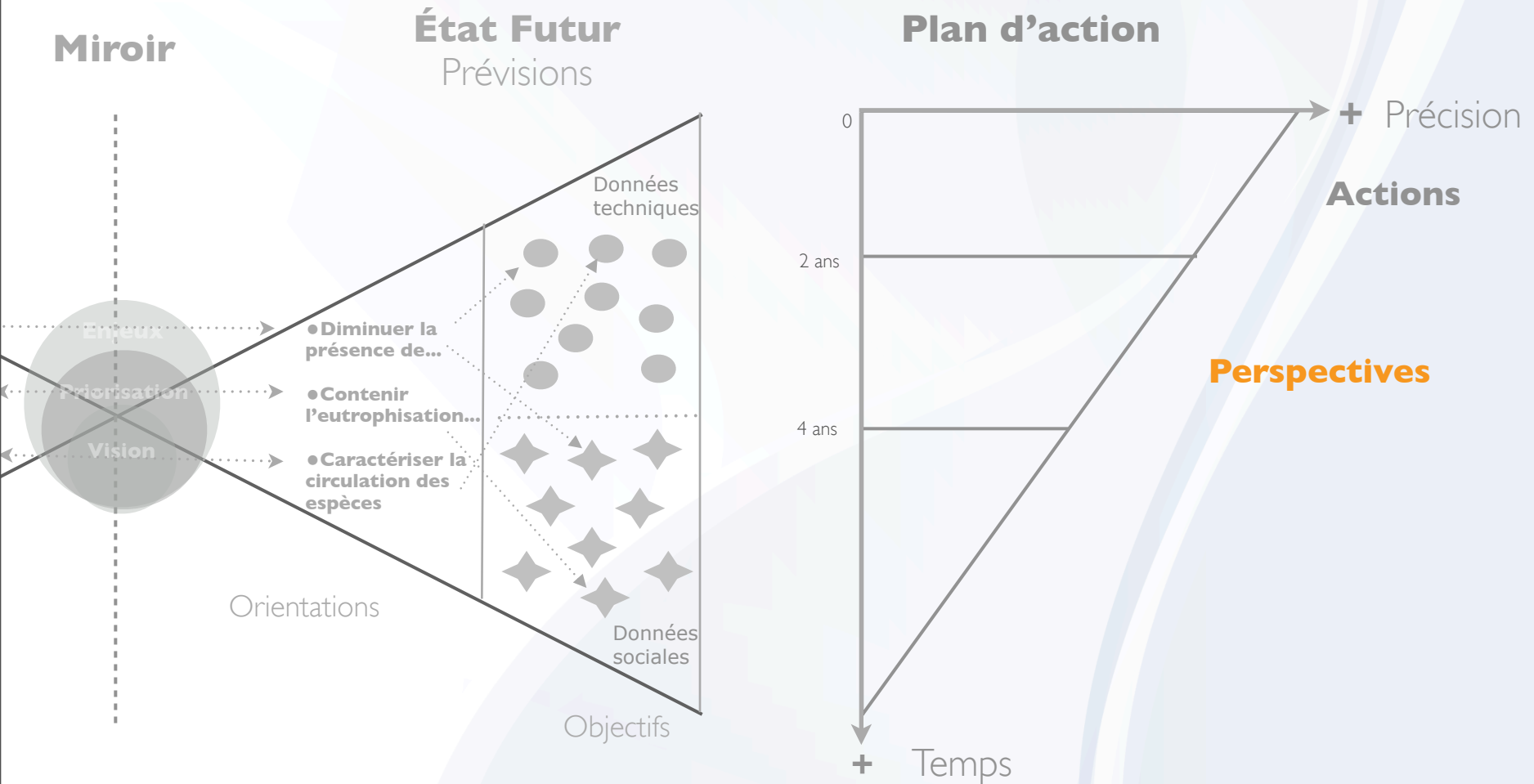
Représentons donc cette variation de temps et de précision dans notre plan d'action..... et considérons **3 grands blocs** d'actions

Le plan d'action



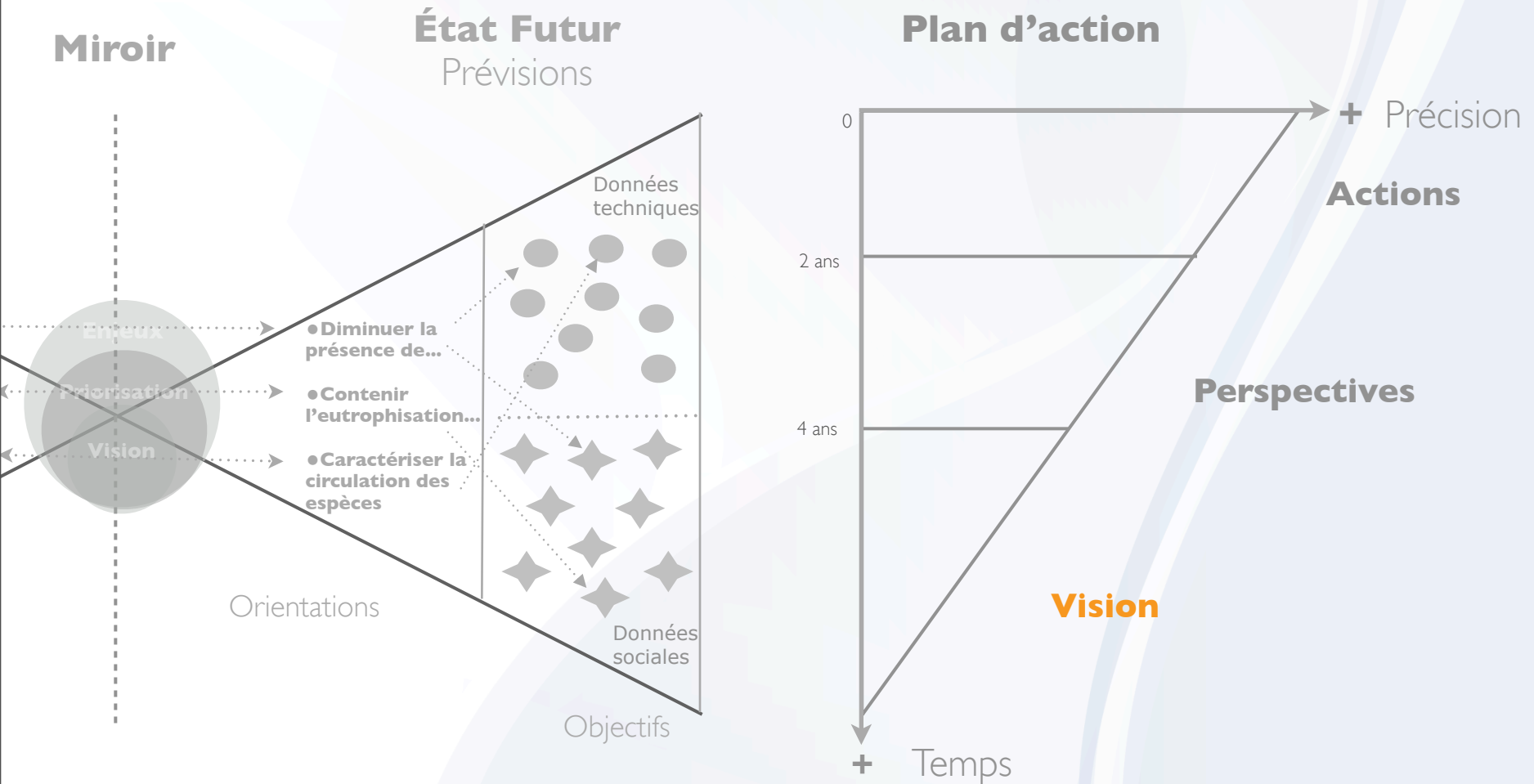
Les actions à court terme (de 1 à 2 ans) sont généralement maîtrisées par l'OBV. Les acteurs ont signifié leur intérêt, tout n'est peut-être pas attaché mais les chances de mise en oeuvre sont bonnes. On peut alors vraiment parler d'**actions**.

Le plan d'action



Les actions à moyen terme (de **2 à 4 ans**) sont des pistes évoquées, des idées de solution. Les acteurs ont signifié leur intérêt potentiel mais lorsque des paramètres seront réunis. A ce stade les choses **peuvent se faire ou non**. On parle alors plus de **perspectives**.

Le plan d'action

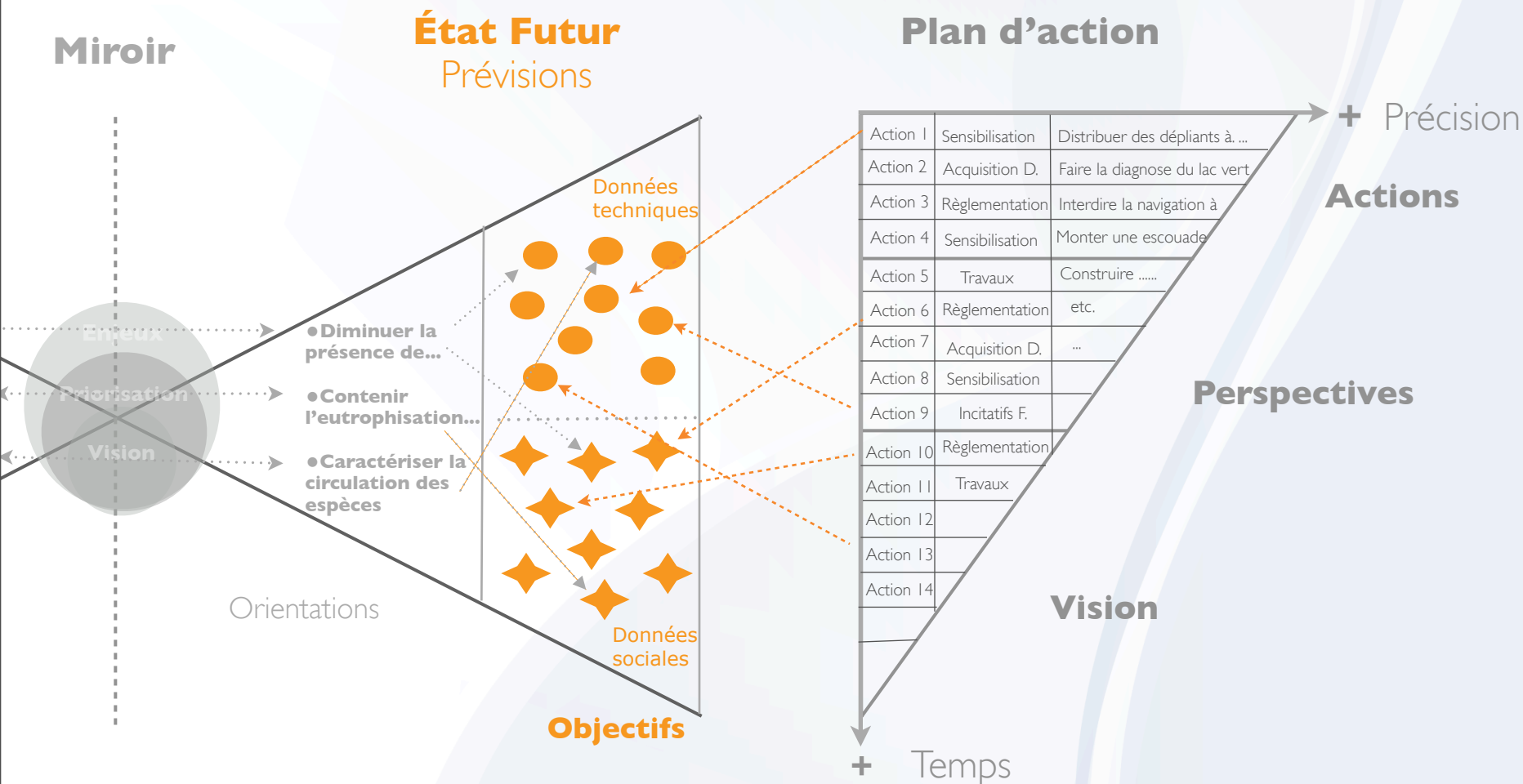


Les actions à long terme (**+ de 4 ans**) sont des idées plus vagues, des grands projets à réaliser, souvent plus chers. A ce stade, les actions envisagées sont plus une liste de choses importantes qu'on veut réaliser un jour. On parle alors plus de **vision**.

Le Plan d'action

- **est une liste de choses à faire pour atteindre nos objectifs** : une action va probablement permettre d'atteindre plusieurs objectifs.
- **est réaliste** : pour le bloc Actions , il est irréaliste de penser réaliser plus d'une dizaine d'actions en 2 ans . **N'indiquez pas l'idéal, indiquez le réel** , ce que vous avez le temps de faire ... **vraiment**.
- **est souple et mobile** : les acteurs de l'eau entérineront le plan d'action au mieux de leur connaissance, eux aussi. Ils **ne seront jamais attachés à devoir le mettre en oeuvre** si des facteurs défavorables apparaissent.
- **est précis s'il peut l'être** : il est normal de ne pas pouvoir indiquer de coût ou de porteur de dossier pour les perspectives ou les visions. Il serait par contre surprenant de voir des actions à court terme sans maître d'oeuvre ou sans idée des coûts et des échéances. Vous devez être **cohérents**.

Le plan d'action



Il reste maintenant à faire les liens entre les objectifs et les actions et vous avez **TERMINÉ** ! Passons à la mise en oeuvre.



**Le MISE EN OEUVRE et la
MISE À JOUR.**

Votre feuille de route

...MAINTENANT QUE VOTRE PDE EST ÉCRIT,
VOUS DEVEZ CHAQUE ANNÉE , FAIRE 3 CHOSES ...

- 1. Assurer la mise en oeuvre des actions** de votre plan d'action;
- 2. Mettre à jour votre PDE en continu**, pour toutes les étapes;
- 3. Rapporter à votre bailleur de fonds (MDDEP),** ce que vous avez fait, ou ce que vous n'avez pas pu faire et pourquoi.

Votre plan d'action est sous influence

IL VA DEVOIR ÊTRE **MODIFIÉ TOUT LE TEMPS**

- **Accidents climatiques** : Inondations exceptionnelles, verglas, sécheresse intense vont provoquer des décisions politiques appropriées pour rassurer la population ou un acteur donné.
- **Accidents environnementaux** : Déversements, contaminations des nappes phréatiques vont forcer l'action pour résoudre ce problème rapidement
- **Élections** : Les élus sont ... élus et peuvent être battus. Vos appuieurs ou personnes-ressources convaincues peuvent quitter et les priorités des nouveaux peuvent changer du tout au tout.

Votre plan d'action est sous influence

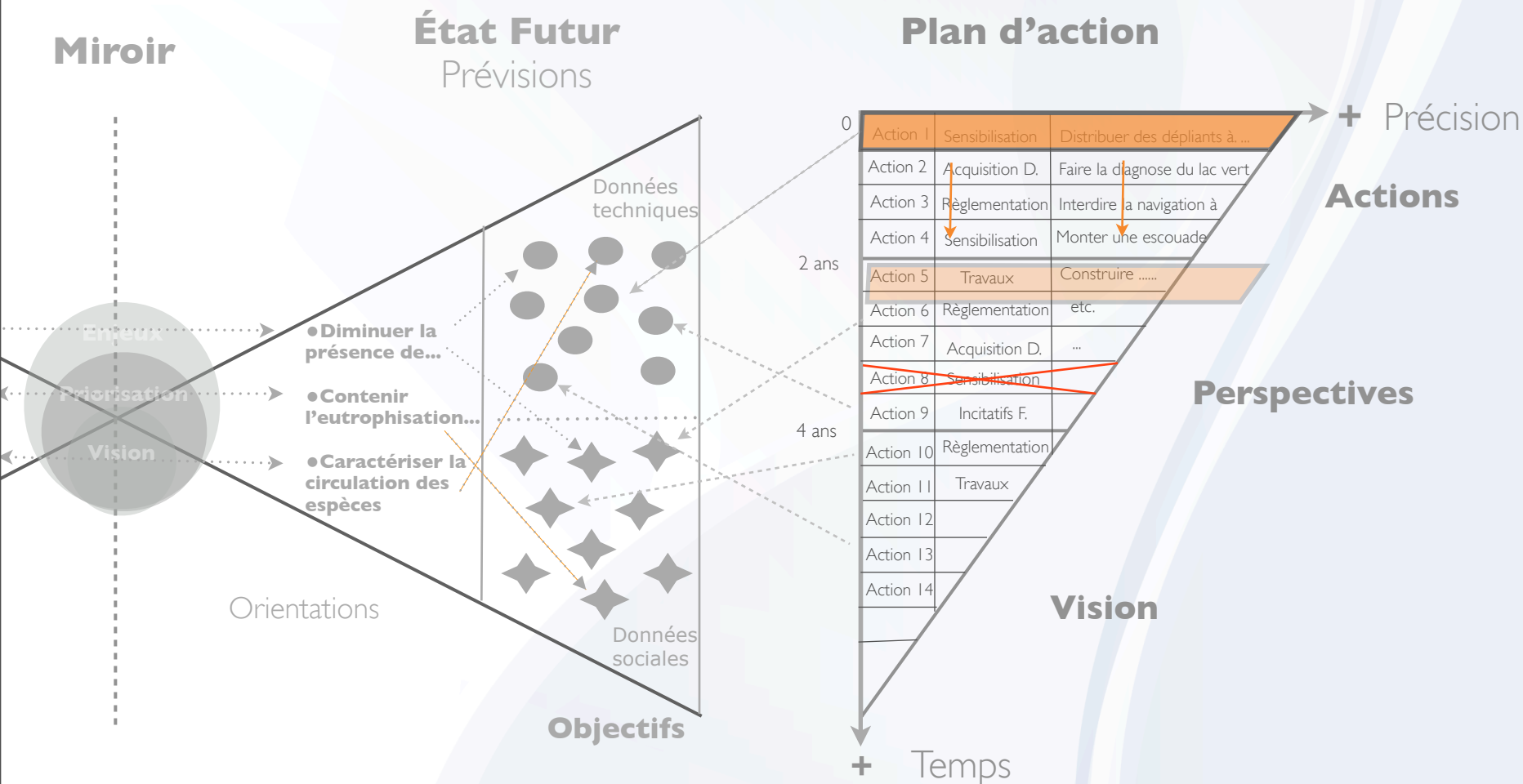
IL VA DEVOIR ÊTRE **MODIFIÉ TOUT LE TEMPS**

- **Opportunités de financement :**
Un nouveau programme permet le financement de votre action ? Celle-ci a des bonnes chances de devenir votre priorité si elle peut coûter moins cher à votre milieu en étant devancée.
- **Nouvelles informations dans le portrait :** Vous savez maintenant quelque chose que vous ne saviez pas lors de la rédaction ? Ça peut aussi changer bien des choses dans les priorités des acteurs de l'eau.

L'ordre et la priorité de vos actions va changer en fonction de nombreux facteurs d'influence.

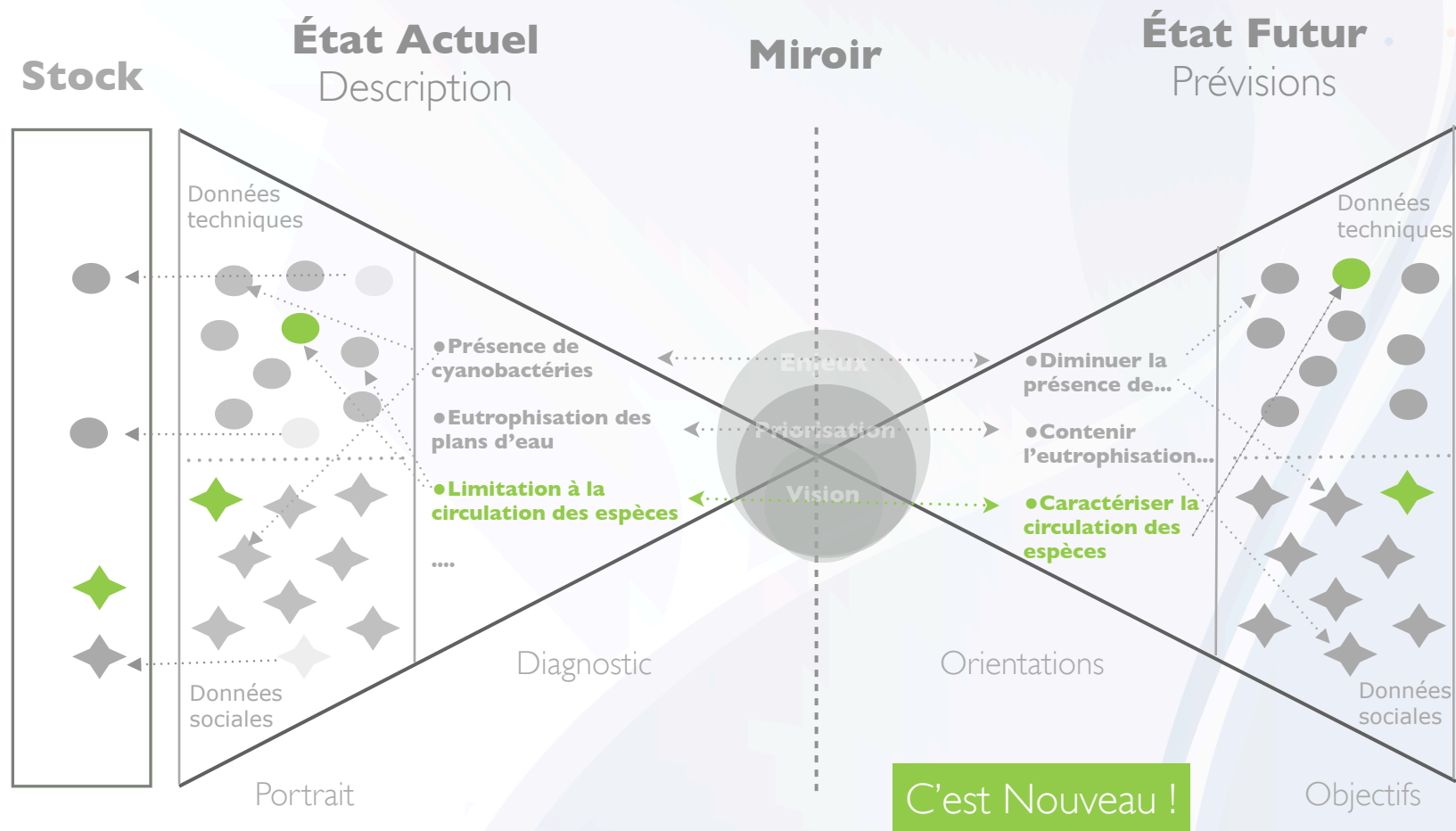
Vous n'aurez d'autre choix que **d'adapter votre plan d'action** pour qu'il reflète la nouvelle donne et les nouveaux intérêts de vos acteurs de l'eau si vous voulez les garder autour de la table de concertation.

La mise en oeuvre et la mise à jour



Certaines actions peuvent devenir moins urgentes, d'autres plus.
Certaines peuvent apparaître, d'autres disparaître.

La mise en oeuvre et la mise à jour



Il faut également mettre à jour le reste de votre PDE en «respectant le principe du miroir ». Si vous ajoutez quelque chose **d'un côté**, vous devez valider que vous avez **modifié également l'autre**.

LE RAPPORT ANNUEL AU MDDEP

EST UNE REDDITION DE COMPTE **COMPTABLE** ET DE **TÂCHES**

- 1. Le détail de vos dépenses de la subvention que vous recevez;**
- 2. Ce qui a été mis en oeuvre** dans votre plan d'action, les montants investis par les partenaires (afin de calculer l'effet de levier), et la justification des actions prévues mais non entreprises (nos 5 facteurs décrits précédemment);
- 3. Ce qu'il y a de nouveau ou de changé dans votre PDE.**
Ex : j'ai réalisé une action d'acquisition de connaissances qui me permet de connaître à présent l'acidité de mes plans d'eau . Je sais maintenant que le sous-bassin de la rivière noire a plusieurs lacs qui ont un problème d'acidification. Une nouvelle orientation visant à diminuer ce processus a été mise en place.



Merci de votre attention

Découvrez nos outils et guides Internet

www.robvq.qc.ca

